



**MINISTÈRE  
DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION  
ET DE LA MODERNISATION

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Sous-direction de la politique des ressources humaines

Bureau des concours et examens professionnels

## **CONCOURS EXTERNE POUR L'ACCÈS À L'EMPLOI DE TRADUCTEUR AU TITRE DE L'ANNÉE 2023**

### **ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ**

**Lundi 6 février 2023**

**Combinaison linguistique 4**

**A : espagnol – B : français – C : anglais**

### **NOTE DE SYNTHÈSE**

*Rédaction en langue A d'une note de synthèse  
à partir d'un dossier constitué de textes à caractère politique ou économique se rapportant à des faits  
contemporains, rédigés en langue B.*

*(x mots avec une tolérance de plus ou moins 10%)*

Durée totale de l'épreuve : 4 h 00

Coefficient : 5

Toute note inférieure à 8 sur 20 est éliminatoire.

**L'usage du dictionnaire est interdit**

### **SUJET**

*Ce dossier comporte 20 pages (page de garde et sommaire non compris)*

**¿Cuáles son las principales repercusiones de los fenómenos migratorios contemporáneos?**

## SOMMAIRE

**Document 1** – Le gouvernement espagnol sous pression de ses alliés politiques après la mort de 23 migrants à Melilla (Le Monde, 9 novembre 2022)

**Document 2** – L'Espagne adopte une nouvelle loi permettant à des milliers de migrants d'intégrer le marché du travail (InfoMigrants, 18 août 2022)

**Document 3** – Des condamnations qui masquent mal la carence de l'État (Le Monde diplomatique, novembre 2021)

**Document 4** – En Allemagne un projet de loi pour offrir une solution durable aux étrangers « tolérés » (Le Monde, 13 novembre 2022)

**Document 5** – Les réponses de l'Union européenne face au défi migratoire (Parlement européen, 12 novembre 2021)

**Document 6** – Sahara occidental : pourquoi l'Espagne met-elle fin à sa neutralité ? (RFI, 20 mars 2022)

**Document 7** – Atteindre les populations les plus vulnérables de Colombie par la préservation culturelle, le soutien aux migrants et la formation (OCDE, 2022)

**Document 8** – TRIBUNE – Christiane Taubira déplore l'inaction des Européens autour de l'accueil des 629 migrants sauvés en mer par l'Aquarius (JDD, 16 juin 2018)

**Document 9** – L'Océan Viking accueilli à Toulon, les 230 migrants seront répartis dans neuf pays européens (France 24, 11 novembre 2022)

**Document 10** – Une caravane de plusieurs milliers de migrants est partie du Mexique vers les États-Unis (Le Monde avec AFP, 6 juin 2022)

**Document 11** – Les États-Unis et l'Amérique latine cherchent à harmoniser la lutte contre l'immigration (Le Monde, 11 juin 2022)

## **Document 1 : Le gouvernement espagnol sous pression de ses alliés politiques après la mort de 23 migrants à Melilla**

Le Monde, 9 novembre 2022

Des alliés de l'exécutif demandent une commission d'enquête sur la bousculade qui a coûté la vie à au moins 23 migrants, le 24 juin.

Plus de quatre mois après le drame survenu, le 24 juin, lors d'une tentative de passage en force de près de 1 500 migrants subsahariens de la ville marocaine de Nador à l'enclave espagnole de Melilla, la controverse sur la responsabilité de l'Espagne dans la mort d'au moins vingt-trois d'entre eux ne décroît pas. Au contraire, elle s'est même accentuée ces derniers jours, à la suite de la diffusion, le 1<sup>er</sup> novembre, d'un documentaire accablant de la BBC. Titré *Comment l'Espagne a laissé mourir des dizaines de personnes à sa frontière* et basé sur de nombreux témoignages et sur des vidéos, il contredit la version donnée jusque-là par le gouvernement espagnol, selon laquelle il n'y a eu aucun mort du côté espagnol.

Si ce sont les agents de la gendarmerie marocaine qui apparaissent matraque à la main, frappant des hommes à terre et marchant entre les corps étendus de migrants blessés, ou morts, l'Espagne aurait pour sa part failli à son devoir de porter secours à des personnes en danger, amassées contre le bâtiment, fermé, des douanes. Pis, des corps se trouvant sur son territoire auraient été transférés du côté marocain.

En réaction à la diffusion de ce documentaire, neuf partis politiques ont demandé au Parlement la constitution d'une commission d'enquête pour faire toute la lumière sur les faits. Parmi eux, Unidas Podemos, membre de la coalition de gauche au pouvoir, ainsi que la plupart des formations politiques soutenant le gouvernement, telles que les gauches indépendantistes catalane (ERC), basque (EH Bildu) et galicienne (BNG).

### **Espace sous contrôle espagnol**

Lundi 7 novembre, six députés ont visité le poste frontalier de Barrio Chino, où a eu lieu le drame, visionné une sélection de vidéos extraites des caméras de surveillance et obtenu des informations détaillées de l'opération menée par la garde civile. Celle-ci a notamment reconnu avoir tiré 86 grenades lacrymogènes, 65 balles en caoutchouc, ainsi que 270 munitions à blanc, afin de faire reculer les centaines de migrants massés contre les grilles d'accès aux douanes espagnoles, dans un territoire étroit qui sépare les deux lignes frontalières espagnole et marocaine. Considéré comme une « zone d'opération conjointe » par le ministère de l'intérieur espagnol, cet espace serait placé sous contrôle espagnol, aurait reconnu la garde civile.

« Il n'y a aucun doute que la bousculade qui a provoqué les morts et les blessés les plus graves a eu lieu dans une zone sous contrôle de l'autorité espagnole », a déclaré, mardi, Enrique Santiago, député d'Unidas Podemos et ancien secrétaire d'Etat pour l'agenda 2030 du gouvernement de coalition de gauche, au lendemain de la visite parlementaire organisée à Melilla, à laquelle il a participé. Or, selon le Maroc, l'asphyxie a été la principale cause de mortalité des migrants. « La nécessité d'une commission d'enquête est évidente », a ajouté M. Santiago, soulignant notamment l'importance de « déterminer pourquoi il n'y a pas eu de soins médicaux durant les deux ou trois heures suivantes, durant lesquelles il aurait été possible de sauver des vies ».

Les députés en visite à Melilla ont demandé que les quatre heures de vidéos filmées par les caméras de surveillance leur soient diffusées dans leur intégralité, afin de reconstruire le déroulé exact des

faits. Y compris la députée du Parti populaire (PP, droite), Ana Vazquez. Le gouvernement s'est engagé à les leur fournir. Selon les explications de M<sup>me</sup> Vazquez, les agents, en sous-effectif, se seraient repliés pour éviter les jets de pierres après que deux gardes civiles avaient été grièvement blessés. Les forces de sécurité auraient alors attendu que la police marocaine « *dégage* » les toits de l'édifice des douanes, où se trouvaient encore des migrants, pour revenir sur la zone et finalement appeler les secours.

### « Improvisation et mensonges »

Tout en défendant l'intervention « *impeccable* » de la garde civile, la députée conservatrice a critiqué l'« *improvisation* » et les « *mensonges* » du ministre de l'intérieur, Fernando Grande-Marlaska, dont le PP a exigé, mardi, la destitution « *immédiate* ». M. Marlaska a encore nié, lundi, qu'il y ait eu des morts du côté espagnol de la frontière et défendu la réponse « *opportune et proportionnée* » des forces de l'ordre. « *Aucun rapport ne pourra statuer que la garde civile a eu une quelconque responsabilité dans les morts tragiques* », a-t-il déclaré.

Depuis le 24 juin, de nombreuses organisations ont demandé des précisions sur la tragédie de Melilla. L'ONU a réclamé une « *enquête efficace et indépendante* » et évoqué un « *usage excessif de la force* » contre des migrants « *des deux côtés de la frontière* ». L'Association marocaine des droits humains a dénoncé une « *répression sans précédent des autorités marocaines avec la complicité de leurs homologues espagnols* » et dénombré vingt-sept morts et soixante-six disparus.

Par ailleurs, le défenseur des droits espagnol Angel Gabilondo a révélé, le 14 octobre, que les forces de l'ordre espagnoles avaient refoulé 470 migrants qui venaient pour la plupart du Soudan, du Soudan du Sud et du Tchad, pays en proie à des conflits, dont les ressortissants sont susceptibles d'obtenir le droit d'asile.

## **Document 2 : L'Espagne adopte une nouvelle loi permettant à des milliers de migrants d'intégrer le marché du travail**

InfoMigrants, 12/08/2022

**Travailler légalement peut s'avérer être un véritable parcours du combattant pour les migrants installés en Espagne. Une situation qui pourrait quelque peu s'améliorer avec l'entrée en vigueur d'une réforme facilitant l'obtention d'un permis de travail et d'un titre de séjour pour les exilés.**

L'Espagne fait un pas de plus pour l'intégration des migrants sur son territoire. Approuvée par le gouvernement espagnol et prévue pour une entrée en vigueur d'ici la fin du mois d'août, une vaste réforme entend faciliter l'entrée sur le marché du travail et l'installation légale de milliers de personnes étrangères dans le pays.

Parmi les objectifs de cette nouvelle législation : pallier le manque de main-d'œuvre dans certains secteurs clés de l'économie espagnole, mais aussi sortir du « cercle vicieux bureaucratique » avec lequel se battent de nombreux exilés, explique la BBC. Jusque-là, ces derniers ne pouvaient travailler légalement sans présenter de titre de séjour. Mais il leur était impossible, dans le même temps, de prétendre à ce titre de séjour sans justifier d'un travail légal.

Voici les changements majeurs apportés par la réforme :

### **1. Pour les migrants en situation irrégulière**

Les exilés en situation irrégulière mais qui peuvent justifier d'un séjour dans le pays d'au moins deux ans pourront obtenir un titre de séjour de 12 mois, à une condition : effectuer une formation dans les secteurs qui manquent de main-d'œuvre. À savoir, le tourisme, les transports, l'agriculture et la construction.

À cause de la législation qui primait jusqu'ici, les personnes arrivées en Espagne en situation irrégulière mettent, en moyenne, sept ans et demi pour obtenir un titre de séjour, a révélé début juillet, le ministre des Migrations José Luis Escrivá. En cause ? Un système de régularisation complexe, qui exigeait entre autres une présence dans le pays de trois ans minimum, et la présentation d'un contrat de travail d'un an de 40 heures par semaine.

Des critères dans les faits très compliqués à remplir pour les migrants ; et qui donc, disparaissent avec la réforme. Celle-ci pourrait profiter à plus de 30 000 personnes.

L'Espagne est le sixième pays de l'Union européenne (UE) qui compte le plus de migrants en situation irrégulière.

### **2. Pour les travailleurs saisonniers**

Pour les rendre plus attractifs, et surtout pour améliorer les conditions de vie des travailleurs saisonniers, les dispositions relatives à ce type de contrats de travail ont été élargies. Les personnes étrangères intéressées pourront désormais demander une autorisation de travail de quatre ans. Ce document permet à la personne concernée de travailler jusqu'à neuf mois par an, mais elle aura l'obligation de rentrer dans son pays après chaque saison de récolte.

Au bout de quatre ans, s'ils remplissent toutes les conditions demandées, les travailleurs pourront demander un permis de travail et de séjour de deux ans.

À noter que la réforme prévoit aussi d'actualiser tous les trois mois une liste d'employeurs espagnols qui rencontrent des difficultés à trouver du personnel. Et ce, afin de faciliter l'embauche et de la rendre plus rapide.

Dans certaines régions agricoles d'Espagne, la situation des travailleurs sans papiers est déplorable. Environ 3 000 migrants vivent dans des campements informels situés dans la région d'Huelva, dans le sud-ouest du pays, où pullulent les champs de tomates et de fraises. Dans ces bidonvilles, les travailleurs sans-papiers n'ont accès ni à l'eau ni à l'électricité. Les soins de santé sont inexistantes et l'insalubrité omniprésente. « On vit comme des animaux », avait raconté en 2020 à InfoMigrants Seydou Diop, un Sénégalais de 28 ans qui travaillait depuis quatre ans dans les serres du sud du pays.

### **3. Pour les personnes concernées par le regroupement familial**

La nouvelle loi apporte un changement fondamental pour les migrants concernés, car le titre de séjour acquis par le procédé du regroupement familial inclut désormais un permis de travail. Avant la réforme, ceci était impossible : les personnes nouvellement arrivées en Espagne pour rejoindre leurs proches avaient l'interdiction de travailler immédiatement. Il leur fallait attendre plusieurs mois avant de s'engager dans quelque emploi que ce soit.

Les critères pour bénéficier du regroupement familial ont, par ailleurs, été assouplis pour les mineurs, les personnes en situation de handicap et de vulnérabilité.

### **4. Pour les étudiants étrangers**

La réforme autorise désormais les étudiants étrangers à travailler tout en poursuivant leurs études, à hauteur de 30 heures par semaine maximum. Là encore, ceci était jusqu'ici impossible. Une fois leur diplôme obtenu, les personnes dans ce cas pourront rester une année de plus en Espagne, sans avoir à demander un permis de travail.

Avec cette nouvelle loi, l'Espagne semble garder le cap qu'elle s'est fixée il y a peu : celui d'assouplir encore un peu plus ses critères d'accueil aux migrants. En octobre 2021, une autre réforme avait été promulguée pour faciliter l'obtention de titres de séjour pour les mineurs et les jeunes étrangers. Les délais de traitement des dossiers ont été raccourcis, les renouvellements des permis de séjour facilités, ainsi que l'accès au travail des mineurs devenus majeurs. La mesure peut profiter actuellement à 7 000 migrants.

Bien que ces réformes soient dans leur ensemble bienvenues, pour certains experts, elles restent tout de même limitées. Car le gouvernement de Pedro Sanchez estime que le pays doit accueillir au moins 200 000 migrants chaque année pour compenser les départs à la retraite de sa population vieillissante. En 20 ans, le nombre de travailleurs étrangers est passé de 1,4 à 2,4 millions, soit une moyenne de 70 000 tous les ans, selon l'Institut espagnol de la statistique (INE). Des chiffres bien au-delà de ceux des personnes concernées par la nouvelle législation.

### Document 3 : Des condamnations qui masquent mal la carence de l'État

Le Monde diplomatique, novembre 2021

#### - Dans l'océan de la fraude au travail détaché

En théorie de plus en plus stricte, la législation sur le travail illégal peine à être respectée. Les récentes condamnations pour fraude d'entreprises espagnoles qui délivraient de la main-d'œuvre temporaire dans le secteur agricole français, qui en bénéficiait, pourraient cependant marquer une avancée. Dans le collimateur désormais, les « entreprises utilisatrices » ou donneuses d'ordres.

En sanctionnant un « recours généralisé à la fraude », du « travail dissimulé », un « *marchandage et [un] prêt illicite de main-d'œuvre* » en bande organisée, le tribunal correctionnel de Marseille a prononcé, en mai dernier, des peines d'une fermeté inhabituelle pour ce type d'infraction : de deux à cinq ans de prison, avec et sans sursis, à l'encontre des principaux dirigeants, 500 000 euros d'amende, une interdiction définitive d'exercer l'activité de travail temporaire... Pour parvenir à ces condamnations, l'Office central de lutte contre le travail illégal (OCLTI) a multiplié les perquisitions et les gardes à vue et procédé à des milliers d'écoutes téléphoniques. L'exploration des multiples ramifications du dossier a mobilisé des moyens « *habituellement réservés aux affaires de grand banditisme* », selon les mots du substitut du procureur de la République de Marseille, M. Xavier Leonetti. Après Safor Temporis en avril 2020 et Laboral Terra en septembre 2020, Terra Fecundis est la troisième entreprise espagnole condamnée par la justice française en quelques mois. Faut-il voir dans ce nouveau jugement une véritable volonté des pouvoirs publics de lutter contre le travail illégal ? Ou bien s'agit-il surtout d'un affichage opportuniste, destiné à faire exemple ?

#### - Faiblesse habituelle des sanctions

Tout a commencé en 2011, quand Elio Ivan Maldonado, un travailleur équatorien de 32 ans envoyé en France par Terra Fecundis, meurt de déshydratation dans les serres du Domaine des Sources, à Maillane (Bouches-du-Rhône). La société espagnole entre alors dans le collimateur de la justice française. Au terme d'une enquête de plusieurs années, une vaste fraude est mise au jour. Elle établit qu'entre 2012 et 2015 l'entreprise a mis à disposition d'exploitants agricoles français près de vingt-six mille ouvriers, principalement originaires d'Amérique latine, d'Afrique de l'Ouest et du Maroc. Chargée de la cueillette de fruits et de légumes, soumise à des conditions de travail illégales (heures supplémentaires non payées, temps de repos non respectés, absence de congés payés), cette main-d'œuvre n'était pas déclarée dans les règles.

Le droit européen autorise une entreprise à envoyer des salariés à l'étranger, tout en continuant à payer les cotisations sociales dans le pays où elle est implantée. À deux conditions : que leur mission soit de courte durée et qu'elle prouve que l'essentiel de son activité s'effectue dans le pays d'origine. Ce qui n'était pas le cas de Terra Fecundis, qui réalisait à l'époque 90 % de son activité en France, où elle dépêchait de la main-d'œuvre pendant plusieurs mois. Ce système a permis à la société établie à Murcie de s'acquitter des cotisations en Espagne (où elles sont en moyenne 40 % moins élevées qu'en France), alors qu'elle aurait dû affilier ses salariés à la Sécurité sociale française. Sur la période incriminée, près de 80 millions d'euros de cotisations auraient dû être versées en France, selon les estimations de l'Urssaf Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA). Et ces pratiques perdurent... En 2018, l'entreprise réalisait encore un chiffre d'affaires de 72 millions d'euros, dont 50 millions en France.

De plus en plus stricte sur le papier, la législation peine cependant à être respectée. La faiblesse des sanctions, qui dissuade rarement le recours à la fraude, décourage les services de contrôle à procéder à des vérifications. Selon un rapport du conseil des ministres sur le bilan de la mise en œuvre de cette

réglementation, plus de 1 200 amendes administratives ont été notifiées par les services de l'État en 2019 et 2020, pour un montant de 6,3 millions d'euros. Une goutte d'eau dans l'océan de la fraude. Le problème concerne tout particulièrement le secteur agricole.

Certes tardif, le procès semble marquer un tournant. Selon M. Guichaoua, l'ampleur des moyens d'enquête et des sanctions prononcées pourrait notamment servir de leçon. « *Ce procès présente en effet une double exemplarité : à l'égard des entreprises étrangères et de leurs donneurs d'ordres en France ; et à l'égard des services de contrôle et de recouvrement, jusqu'alors peu convaincus par l'utilité de vérifier ces entreprises étrangères* », analyse-t-il. Car, au-delà de l'effet dissuasif du jugement final, l'enquête judiciaire a permis, avant même la tenue du procès, une avancée majeure : mettre en action les services de contrôle de l'État contre les exploitants agricoles, ces « entreprises utilisatrices » (ou donneuses d'ordres) qui profitent d'une main-d'œuvre étrangère bon marché sans assumer, dans les faits, les risques juridiques liés au travail dissimulé.

- Manque de coopération internationale

Bien qu'exemplaire, l'affaire présente deux limites. Premièrement, « *aucun des préjudices vécus par les salariés auditionnés dans le cadre de l'enquête au fondement de ce procès ne sera réparé*, remarque la sociologue Emmanuelle Hellio. *Le tribunal avait de nombreux éléments, mais ils n'ont été présentés que comme "éléments de contexte"* ». Deuxièmement, la Sécurité sociale française ne recouvrera jamais les sommes détournées. Dès lors que les entreprises étrangères actives en France présentent des certificats de détachement (délivrés par le pays d'origine), les juges hexagonaux n'ont pas autorité pour exiger d'un État étranger la restitution des cotisations sociales indûment perçues. Il faut alors s'en remettre à la coopération internationale... qui manque cruellement. Les Urssaf ont tenté de dialoguer avec les autorités espagnoles pour obtenir le retrait des certificats, un préalable pour réclamer les cotisations sociales dues à la France. En vain. « *Nous nous sommes déplacés à Madrid pour rencontrer nos homologues espagnols*, explique Mme Karine Moss, directrice régionale du contrôle à l'Urssaf PACA. *Nous n'avons rien obtenu.* » Ce prochain combat, éminemment politique, ne se réglera pas dans les prétoires.



## **Document 4 : En Allemagne, un projet de loi pour offrir une solution durable aux étrangers « tolérés »**

Le Monde, 13 novembre 2022

Confrontée à une pénurie de main-d'œuvre qui va continuer à s'aggraver dans les prochaines années, en raison de sa démographie déclinante, l'Allemagne a décidé de réformer en profondeur sa politique migratoire. Le chantier principal concerne l'accès des diplômés étrangers au marché du travail allemand, que le gouvernement entend faciliter grâce à une loi dont la présentation au conseil des ministres est prévue au premier trimestre 2023.

L'autre chantier concerne les étrangers bénéficiaires d'une *Duldung* (« tolérance »), un statut qui permet à des personnes sans titre de séjour de rester en Allemagne sans risquer de se faire expulser, soit parce qu'elles seraient en danger dans leur pays d'origine, soit parce qu'elles ne possèdent pas de documents d'identité, soit parce que leur santé est trop fragile, soit parce qu'elles suivent une formation professionnelle.

A ces étrangers « tolérés » – pour la plupart des demandeurs d'asile déboutés –, le gouvernement allemand veut donner de meilleures perspectives de régularisation. Tel est l'objet du projet de loi « opportunités-droit de séjour » (*Chancen-Aufenthaltsrecht*), actuellement en discussion au Bundestag. Destiné à ceux qui bénéficient d'une *Duldung* depuis plus de cinq ans, le texte prévoit de leur accorder un titre de séjour probatoire d'une année, à l'issue de laquelle celui-ci pourra être prolongé, s'ils remplissent certaines conditions. Parmi elles, un niveau correct en allemand, une situation professionnelle leur assurant des revenus réguliers et l'absence de casier judiciaire. « *Nous souhaitons que les gens qui sont bien intégrés aient leur chance en Allemagne* », a déclaré la ministre de l'intérieur, Nancy Faeser (SPD), en présentant le projet de loi devant les députés, le 19 octobre.

### **Zone grise juridique**

Cette réforme de la *Duldung* vise à corriger les effets pervers d'un système qui précarise en même temps qu'il protège ceux qui en bénéficient. Accordée généralement pour une durée de trois mois, la *Duldung* n'est qu'une suspension temporaire d'expulsion, autrement dit la garantie d'un sursis et non la promesse d'une régularisation. Dans la pratique, les choses sont toutefois plus compliquées : à force de voir leur *Duldung* renouvelée, des dizaines de milliers d'étrangers se retrouvent dans une zone grise juridique qui leur permet de résider durablement outre-Rhin mais avec des droits très limités : ils doivent, par exemple, demeurer dans la ville ou l'arrondissement où ils sont enregistrés, et ne peuvent déménager qu'avec l'autorisation des autorités.

Avec sa réforme, le gouvernement d'Olaf Scholz souhaite offrir une solution durable aux étrangers qui bénéficient de « tolérances en chaîne » (*Kettenduldungen*) depuis cinq ans ou davantage. Parmi les 240 000 personnes ayant actuellement une *Duldung* en Allemagne, 135 000 sont dans ce cas. Mais cela ne veut pas dire que toutes seront régularisées.

Pour les défenseurs des droits des étrangers, la période probatoire d'une année est accusée d'être trop courte pour permettre aux candidats à un titre de séjour de longue durée de remplir les conditions nécessaires. A leurs yeux, les critères requis afin de prouver l'identité des personnes concernées risquent également d'être trop difficiles à remplir et constituer, pour beaucoup, un obstacle insurmontable à une régularisation future.

Objet d'un assez faible écho médiatique en Allemagne, sans doute en partie parce que le gouvernement n'a pas souhaité communiquer de façon offensive sur ce sujet politiquement sensible,

le projet de loi – qui devrait être adopté d’ici à la fin de l’année grâce aux voix des trois groupes de la majorité (sociaux-libéraux, écologistes et libéraux) – est, en revanche, critiqué sans surprise par les conservateurs (CDU-CSU) et l’extrême droite (AfD) avec des arguments similaires. « *Le signal donné est clair : toute personne qui a réussi à venir en Allemagne va pouvoir rester. Ce texte est en réalité une “loi d’amnistie” qui va récompenser des étrangers qui n’ont pas été expulsés parce qu’ils n’ont pas clarifié leur identité* », a dénoncé le député Detlef Seif (CDU), le 19 octobre, à la tribune du Bundestag. « *Avec cette loi, l’Allemagne va définitivement se priver de la possibilité de se débarrasser des “fraudeurs de l’asile” (Asylbetrüger)* », a renchéri, à la même tribune, le député AfD Gottfried Curio.

## **Document 5 : Les réponses de l'Union européenne face au défi migratoire**

Parlement européen, 12-11-2021

Le défi migratoire a mis en lumière les faiblesses du système d'asile européen. Découvrez les réponses apportées par l'Union européenne.

En 2015, 1,83 million de franchissements illégaux des frontières extérieures de l'Union européenne ont été enregistrés. Alors que ce chiffre est tombé à 125 100 en 2020, le Parlement a développé une série de propositions ces dernières années pour remédier aux lacunes de la politique d'asile et de migration de l'UE : réformer le système d'asile, renforcer les frontières extérieures et promouvoir une meilleure intégration des réfugiés en Europe.

### **Consolider le régime d'asile et partager les responsabilités entre États membres**

Suite à la crise des réfugiés de 2015, la Commission a présenté des propositions pour réformer le régime d'asile européen commun en 2016, y compris une réforme du système de Dublin afin de mieux répartir les demandeurs d'asile parmi les pays de l'UE. Les États membres ne sont toutefois pas parvenus à un accord sur les propositions sur le partage des responsabilités.

Le 23 septembre 2020, la Commission a proposé un nouveau Pacte sur la migration et l'asile qui établit de procédures améliorées et plus rapides pour tout le système de migration et d'asile de l'UE. Le nouveau pacte révisé le règlement de Dublin, qui détermine l'État membre responsable du traitement d'une demande d'asile, en général le pays d'entrée de la personne.

En novembre 2017, le Parlement européen a confirmé son mandat pour des négociations inter-institutionnelles avec les gouvernements de l'Union européenne sur une réforme des règles du Dublin. Cependant, les gouvernements européens ont été incapables de se mettre d'accord et de parvenir à une position sur les propositions. Les discussions n'ont donc pas encore été entamées entre le Parlement européen et le Conseil. Apprenez-en plus sur les propositions du Parlement européen concernant le système de Dublin.

En plus d'une réforme du Système de Dublin, le Parlement travaille à renforcer les contrôles aux frontières extérieures et à améliorer la capacité des États membres à identifier les personnes entrant en Europe.

Durant la législature 2014 - 2019, les députés ont travaillé sur de nouvelles règles européennes visant à mieux distinguer les migrants en situation irrégulière des réfugiés et à assurer un traitement juste et équitable des demandeurs d'asile.

### **Sécuriser les frontières extérieures et gérer les flux migratoires**

Les autorités nationales en charge des frontières extérieures sont souvent débordées face à l'afflux de migrants. C'est la raison pour laquelle le Parlement a appelé à un renforcement de l'agence européenne de gestion des frontières Frontex.

En décembre 2015, la Commission a proposé la création d'un corps européen de garde-frontières et de garde-côtes. L'objectif est de renforcer la gestion et la sécurité des frontières extérieures tout en soutenant les garde-côtes nationaux. Cette nouvelle agence a été lancée en octobre 2016.

Le nouveau système de migration et d'asile proposé par la Commission en septembre 2020 veut introduire un nouveau système de contributions flexibles et rendre la solidarité avec les pays de l'UE en première ligne obligatoire lorsqu'ils se retrouvent « sous pression » face au flot d'arrivants. La proposition veut aussi ouvrir de nouvelles voies migratoires légales, faciliter la coopération avec les pays tiers et garantir une procédure de demande d'asile plus rapide aux frontières - y compris des retours prompts pour les demandeurs d'asile refoulés. Le Parlement et les États membres (Conseil) devront parvenir à un accord sur ces nouvelles propositions en tant que co-législateurs.

En novembre 2021, suite à l'accord trouvé avec le Conseil, le Parlement a soutenu la transformation du Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO) en Agence de l'UE pour l'asile. L'agence réformée contribuera à uniformiser les procédures d'asile dans les pays de l'UE à les rendre plus rapides. Ses 500 experts fourniront un meilleur soutien aux systèmes d'asile nationaux confrontés à une charge de travail élevée, rendant le système global de gestion des migrations de l'UE plus efficace et plus durable. De plus, la nouvelle agence sera chargée de contrôler le respect des droits fondamentaux dans le cadre des procédures de protection internationale et des conditions d'accueil dans les États membres.

Dans une résolution adoptée en juillet 2021, le Parlement a approuvé le budget renouvelé du Fonds « Asile, migration et intégration » pour 2021-2027, qui passera à 9,88 milliards d'euros. Le nouveau fonds devrait contribuer au renforcement de la politique commune d'asile, développer la migration légale, conformément aux besoins des États membres, soutenir l'intégration des ressortissants de pays tiers et contribuer à la lutte contre la migration irrégulière. Les fonds devraient également servir à pousser les États membres à répartir plus équitablement la responsabilité de l'accueil des réfugiés et des demandeurs d'asile.

Les députés ont également soutenu la création d'un nouveau Fonds pour la gestion intégrée des frontières (FGIF) et ont convenu d'y allouer 6,24 milliards d'euros. Le FGIF devrait contribuer à renforcer les capacités des États membres en matière de gestion des frontières tout en garantissant le respect des droits fondamentaux. Il contribuera également à une politique commune et harmonisée des visas et introduira des mesures de protection pour les personnes vulnérables arrivant en Europe, notamment les enfants non accompagnés.

### **Encourager l'intégration des réfugiés**

L'Union européenne travaille à une meilleure intégration des migrants en Europe. Le Fonds Asile, Migration et Intégration, mis en place pour la période 2021-2027 (3, 137 milliards) fournira un financement direct aux autorités locales et régionales pour des politiques et des programmes d'intégration axés sur le conseil, l'éducation, les langues et d'autres formations telles que les cours d'orientation civique et l'orientation professionnelle.

Avec le nouveau Pacte sur la migration et l'asile, la Commission prévoit un Plan d'action sur l'intégration et l'inclusion pour 2021 - 2024.

Le Parlement souhaite accorder plus de financements aux programmes visant à créer de nouvelles opportunités pour les groupes vulnérables, en particulier pour les réfugiés.

## **Document 6 : Sahara occidental : pourquoi l'Espagne met-elle fin à sa neutralité ?**

RFI, 20/03/2022

Ce samedi 19 mars, Alger a rappelé son ambassadeur en Espagne pour « *consultation* ». Un signe de protestation suite au soutien affiché au plan d'autonomie de Rabat sur la question du Sahara occidental. En brisant sa position de neutralité traditionnelle, l'Espagne suscite des réactions contrastées chez les acteurs de ce dossier.

Vendredi, le chef de la diplomatie espagnole a déclaré que le plan d'autonomie du Maroc est « *la base la plus sérieuse, réaliste et crédible pour la résolution de ce différend* », pour le moins historique.

Aux yeux de Madrid, ce positionnement marque une « *nouvelle étape* » de ses relations avec Rabat. En soutenant ouvertement le plan d'autonomie des autorités marocaines sur le Sahara occidental, l'Espagne cherche à sortir d'une crise qui commençait à l'affecter sérieusement. Ce geste lui permet en effet de tenter de mettre fin aux tensions diplomatiques avec le royaume qui, ces derniers mois, a multiplié les pressions.

« *Le gouvernement espagnol a mis fin à 47 ans de neutralité de l'Espagne dans le conflit du Sahara occidental, constate le journaliste espagnol Ignacio Cembrero. Il l'a fait sans doute pour mettre un terme à la crise avec le Maroc. Les pressions étaient nombreuses de la part de ce dernier : l'entrée massive d'immigrés irréguliers dans la ville de Ceuta au mois de mai dernier, la fermeture prolongée au-delà des raisons sanitaires des frontières terrestres de Ceuta et Melilla, l'interruption du trafic de passagers à travers le détroit de Gibraltar – qui empêche les ports andalous de travailler avec le Maroc. La liste est très, très longue. Le Maroc n'a pas arrêté d'employer des moyens pacifiques pour faire céder l'Espagne. Chose qu'il a finalement réussi à faire...* »

Signe de ce rapprochement : le Premier ministre espagnol a programmé une visite officielle à Rabat, sans pour le moment préciser de date. Pour les autorités marocaines, ce soutien est important, car grâce à Madrid, « *Rabat espère avoir plus de soutien sur son plan d'autonomie au sein de l'Union européenne et de l'ONU* », explique un observateur.

De leur côté, les indépendantistes sahraouis du Front Polisario se disent « *étonnés* » par ce revirement de la diplomatie espagnole. L'ancien empire colonial a toujours le « *statut de puissance administrante* » sur place, et à ce titre, elle « *devrait avoir une approche équilibrée* », considère Oubi Bachir Bouchraya, représentant du Front Polisario en Europe.

### **Décision à double tranchant**

Première conséquence de cette déclaration : l'Algérie, qui soutient le Front Polisario, a rappelé son ambassadeur « *pour consultation* ». Et la mesure est immédiate. Dans un communiqué, Alger dit être « *très étonné* » par « *le brusque revirement de position* » des autorités espagnoles.

Or le coup de théâtre du gouvernement socialiste de Pedro Sanchez est à double tranchant, souligne *notre correspondant à Madrid*, François Musseau. Certes, d'un côté, cette volte-face lui assure désormais de meilleures relations avec le Maroc, mais d'un autre côté, les relations deviennent automatiquement très compliquées et conflictuelles avec l'Algérie, un soutien historique de l'indépendance du Sahara occidental et du Front Polisario. Or cela pose à présent la question de l'approvisionnement en gaz, l'Algérie étant le principal fournisseur de cette source d'énergie essentielle à l'Espagne.

Pedro Sanchez a assuré que cet approvisionnement ne court pas de risque. Mais étant donné la colère du pouvoir algérien sur la question saharienne et le fait qu'il dépend beaucoup de la Russie, rien n'est moins sûr. Madrid a sûrement pacifié ses relations avec Rabat, mais va dorénavant devoir gérer de nouvelles tensions avec l'Algérie.

### **Quelle contrepartie pour Madrid ?**

Reste également à savoir si cette « normalisation » des relations entre les deux pays sera durable. Le journaliste espagnol Ignacio Cembrero reste dubitatif : *« On va désormais avoir une relation normale avec le Maroc, mais je ne pense pas qu'on puisse avoir une relation très cordiale avec le Maroc. Il continue toujours de revendiquer les villes de Ceuta et Melilla. Il a approuvé des lois en matière d'eaux territoriales et de Zones économiques exclusives qui empiètent sur les Canaries. Il ne reconnaît pas les eaux territoriales à Ceuta et à Melilla. »*

Le journaliste estime que l'Espagne n'a obtenu *« aucune contrepartie importante »*. *« Il se peut que l'immigration irrégulière qui arrive aux Canaries et qui a beaucoup augmenté ces derniers mois diminue, donc l'Espagne a gagné quelques mois de tranquillité et de paix avec son voisin. Mais la relation continuera toujours à être compliquée »*, conclut-il.

## **Document 7 : Atteindre les populations les plus vulnérables de Colombie par la préservation culturelle, le soutien aux migrants et la formation**

OCDE, 2022

Environ 9 % de la population colombienne est d'ascendance africaine et 4,4 % est autochtone. Ces groupes représentent près de la moitié des 9 millions de victimes des conflits déplacées de force depuis 1985. Ils subissent une plus forte pauvreté multidimensionnelle, exacerbée par la pandémie de COVID-19 et les mouvements sociaux. Les jeunes sont tout particulièrement touchés par la violence, l'exclusion et la pauvreté, et un nombre important des jeunes déplacés et déscolarisés sont recrutés par des groupes armés. En outre, depuis 2015, 1,73 million de réfugiés vénézuéliens ont franchi la frontière, constituant aujourd'hui un autre groupe potentiellement marginalisé.

Le cadre de partenariat 2020-24 entre l'Espagne et la Colombie (son MAP) vise avant tout à éliminer les disparités en termes de revenus, d'accès aux soins de santé et à l'éducation au sein de la population colombienne. La coopération de l'Espagne se concentre sur deux régions de la côte du Pacifique (Nariño et Chocó), dont les populations sont les plus touchées par la violence et la pauvreté, et qui font partie des programmes de développement axés sur les territoires prioritaires du gouvernement colombien (PDET, Programas de Desarrollo con Enfoque Territorial). S'appuyant sur sa longue expérience de travail pour la paix et l'intégration, l'Espagne investit dans les groupes sociaux locaux et la société civile, ainsi que dans la fourniture de services de base.

En 1992, l'AECID a lancé un programme d'écoles-ateliers, « escuelas taller », qui est devenu un programme national en 2009. Ce programme s'inspire d'un modèle utilisé en Espagne pour former les jeunes à des métiers liés au patrimoine culturel. À un niveau plus profond, ces écoles visent à former des citoyens capables de travailler dans des conditions harmonieuses et d'être des agents de changement pour insuffler une culture de paix. Outre son soutien aux régions prioritaires et aux escuelas taller, l'Espagne mobilise une coopération financière supplémentaire pour atteindre les populations les plus vulnérables. En coopération avec la Banque interaméricaine de développement, l'AECID a récemment signé un accord avec la municipalité de Barranquilla, qui a récemment accueilli 140 000 migrants et réfugiés vénézuéliens. En vertu de cet accord, l'Espagne a consenti un prêt de 45 millions EUR (financement remboursable) accordé par le FONPRODE, couvert par une garantie souveraine de la Colombie, et un don de 5 millions EUR pour financer des projets environnementaux et aider les migrants à accéder aux services urbains.

Du fait de la faiblesse des institutions, l'Espagne, comme d'autres partenaires, a travaillé avec des entités locales de coordination pour gérer les ressources provenant de la coopération espagnole et du Fonds fiduciaire de l'UE pour la paix en Colombie, délégué à la coopération espagnole. Les parties prenantes font état de difficultés liées à la gestion des ressources, telles que la longueur des processus, des procédures mal adaptées aux conditions locales et le fait que les décideurs ne sont pas présents sur place pendant l'intégralité du cycle de mise en œuvre. L'AECID travaille avec souplesse pour identifier des solutions liées, d'une part, à son soutien aux organisations de base et à l'économie majoritairement informelle sur le terrain et, d'autre part, au manque d'orientations et de manuels adaptés en provenance de Madrid. La résolution de ces défis se fait pour l'essentiel au cas par cas mais les enseignements tirés ne sont pas toujours partagés au sein du système.

## **Document 8 : TRIBUNE - Christiane Taubira déplore l'inaction des Européens autour de l'accueil des 629 migrants sauvés en mer par l'Aquarius.**

JDD, 16/06/2018

Janvier 1939. Barcelone tombe aux mains des franquistes, auxquels fascistes et nazis ont prêté main-forte. Ils sont un million, en noir et blanc sur les photos d'alors, à traverser les Pyrénées. Des combattants républicains et surtout des femmes, des enfants, des hommes ordinaires, et Antonio Machado, qui repose à Collioure. Ni le choc esthétique du Guernica de Picasso, ni L'Espoir, de Malraux, ni les écrits brûlants de Camus, ni Les Grands Cimetières sous la lune, de Bernanos, pas plus que les lettres de Simone Weil n'adouciront leur sort. Ils sont regroupés, isolés, mal nourris. L'inactivité, le désespoir, les conditions d'hygiène, l'hiver ont raison de nombre d'entre eux.

Tandis que le gouvernement pérore, des associations organisent la solidarité. « Du lait pour les enfants d'Espagne », disent alors les affiches. La collecte va bon train. Des bénévoles s'activent, comme sur l'Aquarius aujourd'hui. Ces réfugiés espagnols seraient 600 000 à être restés dans leur patrie d'accueil. Qui alléguerait aujourd'hui qu'ils l'aiment moins que ceux qui y naquirent par hasard ?

*Boat people.* Deux mots secs. Pour dire l'effarement devant les images. De frêles embarcations, surchargées, photographiées de haut, comme perdues au mitan d'une mer sans rivage. En 1975, ils viennent de loin, du Vietnam et du Cambodge. Ils échappent aux représailles de fin de guerre ou fuient les Khmers rouges du « Kampuchéa démocratique ». Ils sont des dizaines de milliers. Cette fois, le gouvernement laisse la Croix-Rouge et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés organiser leur accueil en France. D'autres associations viennent à la rescousse. Comme sur l'Aquarius aujourd'hui. Ces réfugiés vietnamiens et cambodgiens firent ici leur vie et leurs enfants. Qui alléguerait que... ?

La guerre d'Algérie prend un tournant. Décisif. Ils reviennent, les mains nues et pour la plupart inconsolables. Ils sont français, certes, mais partis depuis longtemps ou nés là-bas. Ils sont pieds-noirs, harkis, d'abord quelques milliers. De Gaulle et Peyrefitte sont inquiets, persuadés que la tâche est insurmontable. Où trouver du travail, des logements, des écoles ? Ils seront un million en trois ans. Regroupés, maltraités, livrés au froid et à l'inaction. Les services sociaux sont débordés. Des bénévoles... comme sur l'Aquarius aujourd'hui. Ils ont refait leur vie. Leurs enfants ont grandi. Avec des souvenirs, un peu d'amertume, beaucoup de fierté et une grande combativité. Qui alléguerait que... ?

A l'orée de la décennie 1990, la guerre des Balkans jette sur les routes d'Europe des colonnes silencieuses et accablées, invariablement composées d'enfants au regard étonné, de femmes qui s'obstinent à rester propres et dignes, d'hommes qui tentent de brider l'humiliation de n'être qu'un parmi d'autres dans une foule. Ils sont nombreux à être repartis, dès l'ombre de la paix revenue.

Il n'est pas question de dire ici qu'il est simple d'accueillir. Il ne s'agit ni d'enjoliver, ni de banaliser, ni même de dédramatiser. Ce n'est pas un conte. La population augmenta par pics et il en résulta sans doute des pressions sur les services publics, il fallut partager, il y eut des tensions. Mais le fait est : la société ne s'est ni effondrée ni même affaiblie. Elle absorba une part du monde et s'en épanouit, dans sa langue, sa gastronomie, ses arts, ses artisanats, sa littérature...

Non, il ne s'agit pas de banaliser. Les époques ne sont pas comparables, les personnes ne sont pas interchangeables, les histoires ne sont pas semblables. Il ne s'agit pas de dédramatiser. Oui, ce sont des drames qui se déroulent sous nos yeux. Drames de la guerre et des bombardements auxquels parfois nous prenons part. Drame des dictatures. Drame de la misère et de la pauvreté. Drame des



bouleversements climatiques que notre consumérisme accélère. Drame de l'inefficacité de nos gouvernements martiaux contre les criminels de la traite des personnes.

L'Europe avait une occasion d'exister, de retrouver son magistère éthique sur une scène internationale pleine de fracas, où prospèrent la crânerie, la fourberie, l'ivresse de l'impunité, le désarroi. Elle avait l'opportunité et la capacité de prouver que ses chartes et conventions ne sont pas que chiffons de papier. Ce faisant, elle acquérait l'autorité morale pour impulser cette « gouvernance mondiale des mobilités humaines », urgente et indispensable, dont, avec d'autres, Mireille Delmas-Marty a exposé le bien-fondé.

Au lieu de cela, la panique gagne. La chancelière recule, l'Italie bascule, et chez nous, la parole officielle fait des gammes sur la misère du monde après des trémolos sur les personnes sans abri et les personnes réfugiées qui, en quelques mois, étaient censées ne plus se trouver à la rue. Chez nous encore, des porte-parole font dans le marketing de l'oxymore avec la « fermeté-humanité ». Chez nous toujours, des ministres font dans l'anglicisme de l'indécence sur le *shopping* et le *benchmarking*. Quand ce n'est pas carrément le silence... Pendant ce temps, dans toute l'Europe, cette impuissance fait la courte échelle aux extrémistes irresponsables et fanfarons. Espagne, notre lueur...

## **Document 9 : L’Ocean Viking accueilli à Toulon, les 230 migrants seront répartis dans neuf pays européens**

France 24, 11/11/2022

**La France accueille vendredi, « à titre exceptionnel », dans le port militaire de Toulon, le bateau humanitaire ‘Ocean Viking’, avec 230 migrants secourus en mer à son bord, en pleine poussée de fièvre avec l’Italie, qui a refusé son débarquement.**

C’est une première en France. Le navire humanitaire « Ocean Viking » a accosté vendredi 11 novembre au port militaire de Toulon et les 230 migrants secourus en Méditerranée ont commencé à débarquer. Ce qui suscite de vives tensions avec l’Italie et déclenche une nouvelle polémique en France sur le sujet brûlant de l’immigration.

« Le navire a accosté vers 8 h 50 et les personnes ont commencé à débarquer », a indiqué le préfet du Var, Evence Richard, lors d’une conférence de presse, insistant sur un accueil pensé « dans un souci de dignité et d’humanité ».

« Il y a beaucoup d’émotion à bord, tout le monde est très fatigué mais soulagé d’arriver à terre, c’est la fin d’un calvaire », a déclaré à l’AFP Laurence Bondard, pour l’ONG SOS Méditerranée qui affrète le navire.

Après trois semaines d’errance à la recherche, vaine, d’un port sûr en Italie, ‘l’Ocean Viking’, bateau ambulance affrété par l’ONG SOS Méditerranée a accosté à Toulon, « à titre exceptionnel » et en vertu « d’un devoir d’humanité », a précisé le ministre français de l’Intérieur, Gérald Darmanin, jeudi.

La cheffe du gouvernement italien, Giorgia Meloni, a réagi vendredi et dénoncé une réaction française « agressive, incompréhensible et injustifiée », Paris ayant annoncé des mesures de rétorsion envers Rome qui a refusé de faire accoster « l’Ocean Viking », contraignant la France à l’accueillir.

« J’ai été très marquée par la réaction agressive du gouvernement français qui est incompréhensible et injustifiée », a-t-elle déclaré devant la presse.

Les rescapés à bord de l’ « Ocean Viking » dont 57 enfants secourus au large de la Libye « ne pourront pas sortir du centre administratif où on va les mettre et ne seront donc pas techniquement sur le sol français », a indiqué Gérald Darmanin.

Leur arrivée en France crispe particulièrement à l’extrême droite, qui a crié au « laxisme » par la voix de Marine Le Pen tandis que la gauche et les écologistes ont salué une « décision digne des valeurs » de la France.

### **Deux tiers des personnes relocalisées**

À partir de vendredi, toutes ces personnes, qui viennent de différents pays dont certains en guerre comme la Syrie, feront l’objet d’un suivi sanitaire, puis de contrôles de sécurité des services de renseignement, avant d’être entendus par l’Office français de protection des réfugiés (Ofpra), qui attribue le statut de réfugié, a indiqué le ministère de l’Intérieur.

En pleine présentation d’un projet de loi sur l’immigration qui prévoit de réformer les procédures d’asile pour parvenir à expulser davantage, l’entourage de Gérald Darmanin a précisé que « ceux qui ne reçoivent pas l’asile seront éloignés directement depuis la zone d’attente vers leur pays d’origine ».

Deux tiers des personnes ne resteront de toutes façons pas en France, puisqu'elles seront relocalisées dans neuf pays, a précisé le ministère, citant l'Allemagne qui doit en accueillir environ 80, le Luxembourg, la Bulgarie, la Roumanie, la Croatie, la Lituanie, Malte, le Portugal et l'Irlande.

Le ministre de l'Intérieur français a vertement critiqué le nouveau gouvernement d'extrême droite italien qui a refusé d'ouvrir ses ports à 'l'Ocean Viking', alors que le droit maritime l'y obligeait : « L'Italie a été très inhumaine ».

Il a annoncé la suspension « à effet immédiat » de l'accueil prévu de 3 500 migrants actuellement en Italie et promis de tirer « les conséquences » sur les autres aspects de sa « relation bilatérale ».

### **Scènes de liesse**

De son côté, SOS Méditerranée a dit éprouver « un soulagement teinté d'amertume ». « Les rescapés ont vécu un véritable calvaire », a indiqué à l'AFP la directrice de l'ONG, Sophie Beau. Quatre des 234 migrants que comptait le navire ont dû être évacués jeudi vers la Corse, dont trois pour raisons médicales.

À bord, la nouvelle du débarquement avait suscité des scènes de liesse, a confié un photographe embarqué avec SOS Méditerranée, évoquant des embrassades, des chants et des larmes de joie chez ces personnes dont certaines viennent d'Érythrée, de Syrie ou du Soudan du Sud.

Il est « urgent que les États européens mettent en place un mécanisme de répartition pérenne », a plaidé une nouvelle fois Sophie Beau, alors que l'Italie multiplie les déclarations antimigrants.

« L'Europe doit augmenter encore la pression sur le gouvernement italien pour le contraindre à respecter ses engagements », a estimé de son côté Delphine Rouilleault, qui dirige l'association France terre d'asile.

Depuis juin, un système de relocalisation, qui avait déjà connu un premier volet en 2019, prévoit qu'une douzaine d'États membres, dont la France et l'Allemagne, accueillent de manière volontaire 8 000 migrants arrivés dans des pays dits de « première ligne » comme l'Italie.

Cependant, seuls 117 ont été relocalisés en vertu du mécanisme adopté en juin. Un nombre insuffisant, juge l'Italie.

Depuis le début de l'année, 1 891 migrants ont disparu en Méditerranée, en tentant de rejoindre l'Europe, dont 1 337 en Méditerranée centrale, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

## **Document 10 : Une caravane de plusieurs milliers de migrants est partie du Mexique vers les Etats-Unis**

Le Monde avec AFP, 6 juin 2022

Une caravane de plusieurs milliers de migrants s'est mise en route, lundi 6 juin, dans le sud du Mexique avec l'intention de gagner les Etats-Unis, au premier jour du Sommet des Amériques, qui se tient à Los Angeles et doit aborder les questions migratoires.

Le groupe, formé d'hommes, de femmes et d'enfants originaires d'Amérique centrale et du Venezuela, est parti de Tapachula, près de la frontière avec le Guatemala, vers la frontière avec les Etats-Unis, à plus de 3 000 kilomètres au nord, ont constaté un photographe et un vidéaste de l'Agence France-Presse. Aucun chiffre officiel sur leur nombre n'était disponible.

« *Les migrants ne sont pas des criminels, ce sont des travailleurs internationaux* », proclamait une banderole brandie par des membres de la caravane. « *Liberté, liberté* », « *Nous voulons des visas* », ont crié des marcheurs, dont certains ont entonné l'hymne du Venezuela.

**« Sans sacrifice, il n'y a pas de victoire »**

« *Nous disons aux chefs d'Etat des pays qui se réunissent aujourd'hui au Sommet des Amériques que les femmes et les enfants migrants, que les familles des migrants, ne sont pas des monnaies d'échange* » pour « *des intérêts idéologiques et politiques* », a déclaré à l'AFP Luis Garcia, de l'ONG Centre pour la dignité humaine (Centro de dignificación humana), qui accompagne les migrants.

Omar Herrera, un Vénézuélien, a déclaré qu'il avait abandonné son pays et son travail dans une université parce que son salaire « *ne [lui] permettait pas de vivre* » : « *Sans sacrifice, il n'y a pas de victoire* », a-t-il également affirmé.

A l'occasion du Sommet des Amériques, le président des Etats-Unis, Joe Biden, espère conclure un accord de coopération régionale sur l'immigration, un sujet explosif qui lui vaut de violentes critiques de l'opposition républicaine.

L'un de ses principaux partenaires en Amérique latine, le président mexicain Andres Manuel Lopez Obrador, a confirmé lundi qu'il ne se rendrait pas au sommet, car les Etats-Unis n'y ont pas invité Cuba, le Nicaragua et le Venezuela pour des manquements à la démocratie.

Les caravanes de migrants qui traversent le Mexique sont des sujets de tensions avec les Etats-Unis depuis l'époque du président américain Donald Trump (2017-2021).

Le nombre de personnes cherchant à entrer aux Etats-Unis après avoir fui la pauvreté et la violence en Amérique centrale et à Haïti est en hausse constante depuis des mois.

## **Document 11 : Les Etats-Unis et l'Amérique latine cherchent à harmoniser la lutte contre l'immigration clandestine**

Le Monde, 11 juin 2022

Mieux gérer « *une crise migratoire sans précédent* » en partageant le fardeau : cet ambitieux objectif, traduit par peu d'annonces précises, a conclu la neuvième édition du Sommet des Amériques, vendredi 10 juin à Los Angeles. Ce rendez-vous diplomatique devait servir à relancer les relations entre les Etats-Unis et les pays plus au sud du continent, très abîmées sous Donald Trump, et peu cultivées depuis le début du mandat du président Joe Biden. Si les diagnostics sont partagés, l'élan collectif ne paraît guère évident, pas plus que la capacité d'entraînement des Etats-Unis. Or la crise est là, sous toutes ses formes.

Outre les convulsions permanentes en Haïti et le dérèglement climatique, près de six millions de personnes ont quitté le Venezuela ces dernières années, provoquant des répliques dans les pays voisins, soudain soumis à une pression hors norme. Washington ne veut plus de ces scènes régulières à la frontière avec le Mexique, où des milliers de personnes exténuées affluent du Sud pour réclamer l'asile, plaçant l'administration américaine face aux contradictions de sa politique migratoire. Les pays latino-américains et caribéens, eux, ont une attitude plus ambiguë : l'immigration illégale est un outil de pression unique sur les Etats-Unis. En outre, la diaspora représente une source de revenus, envoyant de l'argent au pays.

Publié vendredi et signé par 20 Etats, un texte commun non contraignant, appelé « déclaration de Los Angeles », valide le principe d'une « *responsabilité partagée* », selon les mots de Joe Biden, entre pays d'origine et la destination finale des migrants. Washington souligne l'importance de cette vision collective. Les Etats concernés s'engagent à renforcer les contrôles frontaliers et à revoir leurs procédures d'asile. La Colombie a ainsi annoncé, récemment, qu'elle offrirait un statut légal à 1,7 million de Vénézuéliens.

### **Des voisins du Sud suspicieux**

Les Etats-Unis, pour leur part, ont accepté d'accueillir 20 000 réfugiés venus d'Amérique latine en 2023 et 2024, un effort multiplié par trois, mais loin des 100 000 Ukrainiens que l'administration Biden a promis d'accepter dans le pays. Washington va aussi débloquer 314 millions de dollars (298 millions d'euros) d'assistance humanitaire, essentiellement à l'attention des migrants vénézuéliens. Enfin, l'administration Biden, très critiquée sur ce sujet par les républicains, a annoncé la conduite d'une vaste opération pour lutter contre les réseaux de trafiquants, dans plusieurs pays.

En rupture avec l'ère des accords de libre-échange, Joe Biden espérait appliquer au sous-continent latino-américain sa grille de lecture familière : celle d'une coalition des démocraties contre les régimes autoritaires. En Europe, cette coalition s'est renforcée de façon spectaculaire contre la Russie, en raison de son agression militaire en Ukraine. Fin mai, le président des Etats-Unis a effectué une visite en Corée du Sud et au Japon, pour mettre en scène un front commun face aux ambitions chinoises en Asie. Mais cette partition n'a pas eu le même succès avec les voisins du Sud, toujours suspicieux à l'égard des ambitions américaines et prompts à y voir un dessein hégémonique caché.

Le président du Mexique, Andres Manuel Lopez Obrador, a décidé de ne pas participer au sommet, en raison du refus de Washington d'adresser une invitation à trois régimes jugés peu recommandables : Cuba, le Venezuela et le Nicaragua. Dans la foulée, d'autres dirigeants – Guatemala, Honduras, Bolivie et El Salvador – sont aussi restés à la maison. Présent à Los Angeles aux côtés du président américain, le premier ministre du Belize, Johnny Briceño, a qualifié d'

« *inexcusable* » le refus d'inviter certains pays. Le président argentin, Alberto Fernandez, a aussi exprimé ses regrets à ce sujet.

Les révélations sur la préparation d'une visite de Joe Biden en Arabie saoudite, en juillet – pays avec lequel il avait promis pourtant une révision radicale des relations, en raison de l'assassinat du journaliste Jamal Khashoggi – ont renforcé l'impression d'une politique étrangère à exigences variables, selon les interlocuteurs. Le secrétaire d'Etat, Antony Blinken, s'est évertué à relativiser les absences des dirigeants concernés : « *J'ai rencontré hier les Cubains, les Nicaraguayens, les Vénézuéliens, qui tous représentent leur pays, issus de la société civile, de la communauté des droits de l'homme, de la communauté artistique. Ils sont représentatifs – je dirais même plus représentatifs de leur pays que leurs gouvernements, à ce moment de l'histoire* », a-t-il expliqué dans un entretien au site *SinEmbargo*.